

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

ENS, ENSET et INJS : en avant pour la régularisation des situations administratives des différentes promotions !

RÉGULARISATION, intégration, titularisation sont, entre autres, les points inscrits à l'ordre du jour, mercredi, de la rencontre entre la ministre de l'Éducation nationale, Camélia Ntoutoume-Leclercq, et les porte-paroles des collectifs des promotions des trois grandes écoles.

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

DANS le cadre de la régularisation des situations administratives des promotions 2015-2021 de l'École normale supérieure (ENS), 2013-2020 de l'Institut national de la jeunesse et des sports (INJS) et 2015-2021 de l'École normale supérieure de l'enseignement technique (Enset), la ministre de l'Éducation nationale, Camélia Ntoutoume-Leclercq, a présidé une séance de travail mercredi dans son département ministériel avec les responsables de ces différentes promotions.

Il s'agissait de faire état des difficultés que rencontrent les étudiants issus de ces promotions et d'exposer au membre du gouvernement les propositions relatives à l'évolution de leurs dossiers administratifs. Aussi, consciente de la problématique et soucieuse de préparer la prochaine rentrée des classes sereinement, Camélia Ntoutoume-Leclercq a précisé à ces étudiants que le gouvernement est à pied d'œuvre pour que ces situations puissent être régularisées dans l'ensemble de façon progressive.

Au terme de cette réunion de tra-



Les porte-paroles des grandes écoles lors de la séance de travail avec la ministre de l'Éducation nationale.

vail, le porte-parole du collectif des promotions de l'ENS, Fall Bombenda, a souligné que "nous avons été reçus par la ministre pour lui exposer les difficultés que rencontrent les différentes promotions sorties entre 2015 et 2021. Il était question d'essayer de trouver des pistes de solutions. Nous en sortons satisfaits sur certains points, bien qu'il

reste encore beaucoup à faire. Nous avons évoqué la sortie de la 25e promotion en 2020 qui a été affectée sans salaires; les avancées sont considérables, la 26e promotion qui est en attente d'affectation, ainsi que les promotions 2015 et 2017 qui sont en attente des textes d'intégration et de titularisation. Nous voyons que les choses avancent et nous

sommes confiants".

De son côté, le représentant du collectif des promotions de l'INJS, Serge Aboue a, de son côté, indiqué que "nous sommes venus pour éclaircir un certain nombre de difficultés auxquelles nous sommes confrontés. Nous avons précisé au ministre que les promotions allant de 2015 à 2018 de l'INJS avaient toujours

ce souci administratif, à savoir la titularisation. Concernant notre promotion, nous avons dit à la tutelle que nous avons un souci de mise en solde, car nous sommes déjà immatriculés, et nous avons également des blocages au niveau des affectations. Nous pensons que les échanges ont été productifs et nous espérons que les choses avanceront positivement".

Quant au porte-parole des enseignants diplômés de l'Enset, Fred Darcy Ndong Eya, tout en ne cachant pas son optimisme, il a affirmé que "cette réunion nous a permis de mettre sur la table l'ensemble des situations administratives que rencontrent nos promotionnaires. La membre du gouvernement a traité nos préoccupations au cas par cas et nous attendons la suite de façon optimiste".

Ces situations qui engagent plusieurs ministères devront faire l'objet d'une concertation entre ces derniers, pour définir le cahier de charges lié à ces questions.

Contrepoint

Des assurances de plus ?

R.H.A
Libreville/Gabon

DES formateurs à peine sortis de l'école qui doivent rallier l'arrière-pays pour apporter le savoir aux élèves sans un seul radis. C'est une problématique qui a régulièrement été décriée par les syndicats du ministère de l'Éducation nationale. Comment veut-on obtenir des résultats parfaits de la part de nos enseignants quand leurs poches sont vides et ne leur permettent pas de subve-

nir à leurs besoins ?

En effet, le problème de la régularisation des situations administratives, d'intégration ou de titularisation des enseignants aussi bien du primaire que du secondaire ne date pas d'aujourd'hui et figure dans la liste des desideratas des partenaires sociaux depuis belle lurette.

Cette rencontre entre la ministre de l'Éducation nationale, Camélia Ntoutoume-Leclercq et les porte-parole des collectifs des promotions de trois grandes

écoles, qui intervient après l'alerte de la Fédération syndicale des enseignants de l'Éducation nationale (Feseena), vendredi dernier, montre la volonté de la tutelle de tendre une oreille attentive aux questions qui préoccupent les formateurs d'une part et maintenir un climat apaisé à quelques semaines de la rentrée des classes, d'autre part.

"Le gouvernement est à pied d'œuvre pour que ces situations puissent être régularisées progressivement", a rassuré

Mme Ntoutoume-Leclercq. Mais, faut-il s'en tenir à cette énième manifestation de bonne volonté? Les enseignants veulent des solutions immédiates. Et pour que cela aille vite et bien, il faut nécessairement que les autres membres du gouvernement concernés par cette situation puissent intervenir telle que l'a suggéré la Feseena qui, elle aussi, souhaite une année scolaire apaisée. À condition que chacune de leurs revendications soit prise en compte.